

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Déclare me présenter pour la :

Première fois à l'Examen d'Accès au centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats

- 1ère fois : année : \_\_\_\_\_

à l'I.E.J. de \_\_\_\_\_

Deuxième fois à l'Examen d'Accès au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats.

- 2ème fois : année : \_\_\_\_\_

à l'I.E.J. de \_\_\_\_\_

Troisième fois à l'Examen d'Accès au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats.

**"nul ne peut se présenter à l'examen plus de 3 fois", article 52 du décret du 27 novembre 1991 examen du CRFPA plus de 3 fois" extrait de l'article 52 du décret du 27 novembre 1991 modifié par décret n° 2004-1386 du 21 décembre 2004 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005**

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiant :

*« L'Université Paris XIII – Sorbonne Paris Nord, responsable de traitement, traite les données recueillies dans le cadre de l'inscription à l'examen du CRFPA sur la base l'exécution d'une mission de service public d'enseignement supérieur prévues à l'article L. 123-3 du code de l'éducation. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : aux responsables et gestionnaires de la formation. Elles sont conservées en France pour une durée de 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter, notre délégué à la protection des données : [dpo@univ-paris13.fr](mailto:dpo@univ-paris13.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »*